



Conseil de sécurité

Distr. générale
1^{er} novembre 2012
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant suppléant de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 1^{er} novembre 2012 indiquant que M. Petr V. Ilichev avait été nommé représentant suppléant de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

